



Ma Calade

Villefranche-sur-
Saône (69)

Résidence Autonomie du Groupe ACPPA



Ma Calade :

Une Résidence Autonomie du
Groupe Associatif ACPPA

Accueil & Confort pour Personnes Âgées

BIENVENUE
dans notre
Résidence
autonomie
Ma Calade



UN LIEU DE VIE PRIVILÉGIÉ ET SÉCURISÉ

En plein coeur du centre ville de Villefranche-sur-Saône, la Résidence Ma Calade offre un cadre de vie privilégié à proximité des commerces, musée, médiathèque et marchés de la ville.

Notre Résidence Autonomie vous propose un environnement sécurisé avec une présence 7j/7 et 24h/24 pour vivre pleinement et en toute sérénité.



DES APPARTEMENTS ADAPTÉS POUR LE MAINTIEN DE VOTRE AUTONOMIE

Ma Calade propose 54 appartements équipés pour le bien-être de chacun avec une surface confortable (30 m² en moyenne) pour accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans valides et autonomes (seules ou en couple).

Chaque appartement bénéficie de prestations de qualité avec une kitchenette équipée, une chambre-salon et une salle de bain. Le résident a toute liberté de recréer son cadre de vie avec son mobilier et ses objets personnels pour s'approprier l'espace de son appartement.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Afin de vous accompagner et maintenir votre autonomie, un projet personnalisé d'accompagnement est élaboré avec vous, votre famille et la Direction.

Les soins médicaux et les soins courants des résidents sont réalisés par des intervenants extérieurs (médecins libéraux, services de soins infirmiers à domicile, infirmiers libéraux...).



LA VIE SOCIALE, LES ACTIVITÉS & LA PRÉVENTION DE L'AUTONOMIE

Nous accordons une grande importance aux animations, à la vie sociale à l'intérieur comme à l'extérieur de la Résidence, ainsi qu'aux activités liées à la prévention de l'autonomie. Notre Responsable Animation vous propose des activités variées et adaptées à votre condition et à vos envies : gymnastique douce, ateliers mémoire, ateliers Informatique, ateliers manuels, spectacles, projections de films, sorties, vacances seniors... Les échanges intergénérationnels sont également favorisés, et les enfants et proches sont régulièrement invités à participer à la vie de la Résidence.

LES SERVICES « À LA CARTE »

Une cuisine de qualité vous est proposée par notre Chef au **restaurant de la Résidence** tous les jours midi et soir. Sur simple réservation, vous avez la possibilité de recevoir vos proches à déjeuner. Des animations autour de la restauration, des repas à thèmes et festifs sont régulièrement organisés pour votre plus grand plaisir.

Des services d'aide à la personne par des prestataires externes vous sont proposés dans la Résidence : ménage, blanchisserie, aide à la toilette, courses, aide aux démarches administratives...



POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

- ▶ Jardin de la Résidence
- ▶ Des services externes tels que coiffure et pédicure
- ▶ Des appartements privatifs qui vous ressemblent
- ▶ Un restaurant pour vous accueillir avec vos invités
- ▶ Des lieux d'échanges (bibliothèque, salon)



Résidence

Ma Calade

258 rue Bointon
69400 Villefranche sur Saône

Tél : 04 74 65 20 28
Fax : 04 74 68 29 71
macalade@acppa.fr

► Situation géographique

La Résidence Ma Calade est située au cœur de l'agglomération de Villefranche S/Saône tout en haut de la rue Nationale, à proximité des commerces et différents services locaux.

► Accès

Voiture :

A7 Villefranche S/S, sortie Sud direction Hôpital de Villefranche S/S.
Stationnement gratuit sur parking « Bointon » situé au bout de la rue

Bus : Ligne 4, arrêt Bointon

Train : Ligne SNCF Lyon Mâcon

<http://residenceautonomie-macalade.groupe-acppa.fr/>

**INFO CONSEIL
GROUPE ACPPA**

04 78 37 01 15

DEMANDE D'ADMISSION

- 1 Les formulaires d'admission (administratif et médical) ainsi que les tarifs vous sont transmis sur simple demande auprès de l'accueil de l'établissement ou du Service Info Conseil de l'ACPPA (04 78 37 01 15).
- 2 Certificat médical du médecin traitant. La Direction valide le dossier administratif.
- 3 Si un avis favorable est donné au dossier, une visite de préadmission est ensuite proposée dans l'établissement. Une rencontre avec un représentant de la Direction permet de valider ou non les conditions d'admission, et la liste d'attente.

Le Groupe ACPPA

Depuis plus de 30 ans,
la vocation du Groupe
Associatif ACPPA
est d'accompagner le Grand
Âge et la Dépendance
et de maintenir l'Autonomie,
à travers ses différents métiers,
dans le respect de valeurs
humanistes et éthiques,
et par la mise en œuvre
de solutions innovantes.

- DIGNITÉ
- SOLIDARITÉ
- ENGAGEMENT
- PROGRÈS
- RESPECT

Le Groupe ACPPA propose une large palette de services pouvant s'adapter à l'évolution de l'autonomie des personnes âgées. Ainsi, un parcours de vie est assuré du domicile jusqu'en établissement.

